

# Au Bureau international du travail

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **25 (1933)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Droit d'inscription*, non compris dans le prix du voyage: Fr. 10.—.

*Délai d'inscription*. Inscription indicative sans engagement jusqu'au début de janvier 1934.

Inscription définitive: 10 février 1934. Pour nous permettre de retenir les places sur le bateau, il nous serait utile de connaître le nombre des participants éventuels au début de janvier 1934. Pour l'inscription définitive et pour le cas où nous serions obligés de limiter le nombre des participants, nous tiendrons compte en premier lieu des inscriptions qui nous seront parvenues, à titre éventuel, jusqu'au début de janvier 1934. Chaque participant doit avoir un passeport individuel.

Programmes et bulletins d'inscription aux adresses suivantes: Gaston Schelling, président du C. E. O., Nord 194, La Chaux-de-Fonds; Armand Bossard, président du C. E. O., 12, Contrat social, Genève; Bibliothèque de la Maison du Peuple, Lausanne; Maison du Peuple, Fribourg et Renens; Richard Bringolf, secrétaire F. C. T. A., La Tour-de-Peilz.

---

## Au Bureau international du travail.

Le Conseil d'administration du B. I. T. a tenu sa soixante-quatrième session à Genève du 23 au 25 octobre.

L'Allemagne n'y a pas participé. La lettre annonçant sa démission n'est parvenue qu'après la session. Le groupe ouvrier a protesté vigoureusement contre le fait que le Gouvernement allemand empêchait notre camarade Senschner d'assister à la session. On se rappelle que notre camarade a été emprisonné, parce qu'il n'a pas voulu satisfaire aux exigences de son gouvernement à Genève. Une résolution a été adoptée à ce sujet par le Conseil. Elle déclare entre autres qu'aucun membre du Conseil d'administration, élu par les délégués patronaux et ouvriers de la Conférence, ne doit être inquiété d'aucune façon en raison de son activité comme membre du Conseil d'administration.

Le Conseil a fixé au 11 mai prochain l'ouverture de la session de 1934 de la Conférence internationale du travail et a ajouté à son ordre du jour la revision partielle de la convention du travail de nuit des femmes. Il a décidé également de porter devant cette même session la question des grands travaux publics nationaux et internationaux, dont il a, par ailleurs, rappelé l'importance dans une résolution demandant la réunion, aussi rapide que possible, du Comité spécial des travaux publics que le bureau de la Conférence de Londres a décidé de créer.

Les trois questions suivantes ont été définitivement inscrites à l'ordre du jour de la session de 1935: le chômage des jeunes gens, le recrutement des travailleurs indigènes, les congés payés des travailleurs.

Sur la proposition du groupe ouvrier, le Bureau a été chargé d'étudier d'une manière approfondie les problèmes que soulèvent le développement industriel récent de certains pays extraeuropéens et la concurrence qu'ils peuvent faire aux pays d'ancienne industrie en raison de la différence des niveaux de vie.

Notre camarade Bramsnaes, représentant du Gouvernement danois, a été élu président du Conseil d'administration du B. I. T. Notre camarade Mertens fut réélu à la vice-présidence.

La prochaine session du Conseil d'administration s'ouvrira à Genève le 22 janvier 1934.